



**Le Président de la Fecafoot a signé avec 1Xbet. L'ancien capitaine des Lions Indomptables est devenu le nouvel ambassadeur de l'entreprise de paris sportifs 1Xbet. Samuel Eto'o a paraphé un contrat de 2 ans avec l'entreprise russe de paris en ligne.**

Un choix qui est très loin de faire l'unanimité. La promotion du jeu au hasard est contraire au code éthique de la Fifa.

**Implication dans des activités de paris, de jeux ou autres activités similaires : Voici ce que dit le code éthique de la FIFA.**

*Les officiels, les arbitres, les joueurs, les agents organisateurs de matches et les intermédiaires sont soumis au Code d'éthique de la FIFA, qui stipule ce qui suit :*

- *Interdiction de prendre part – de manière directe ou indirecte – à des activités de paris, loteries et autres jeux d'argent similaires ou transactions en lien avec des compétitions et matches de football et/ou toute activité associée au football.*
- *Interdiction d'avoir – directement ou indirectement (via ou en relation avec des tierces parties) – un intérêt dans des entités, entreprises, organisations, etc. qui promeuvent, communiquent, organisent ou gèrent de tels paris, jeux d'argent, loteries et autres activités ou événements analogues en relation avec des*

*compétitions et matches de football.*

- *On entend notamment par intérêt, tout avantage que ces personnes pourraient retirer pour elles-mêmes et/ou leurs parties liées.*

*Conformément à l'art. 26 du Code d'éthique de la FIFA, toute infraction aux règles susmentionnées peut faire l'objet d'une enquête d'intégrité, laquelle peut aboutir à une interdiction d'exercer toute activité relative au football pour un maximum de trois ans et à une amende d'au moins CHF 100 000.*